| **GUIDE DE PARTENARIAT DOCTORAL****ANNÉE ACADÉMIQUE 2022-2023**Partie 2 ─ Réflexion Commune  |
| --- |

Après que chaque partenaire a réfléchi individuellement à ses attentes individuelles (GPD – Partie 1), le·la superviseur·e principal·e et le·la doctorant·e discutent de celles-ci, grâce à cette seconde partie du GPD.

Les compromis suivants sont proposés et peuvent être réajustés au fil de l'avancement de la recherche doctorale.

**0. Modalités générales et pratiques**

* Doctorant·e: *Insérez du texte.*
* Superviseur·e(s) principal·e(s): *Insérez du texte.*
* Encadrant·e journalier·ère [[1]](#footnote-0): *Insérez du texte.*
* Co-superviseur·e(s) : *Insérez du texte.*
* Date de début de thèse : *Insérez du texte.*
* Estimation de la fin de thèse : *Insérez du texte.*
* Titre provisoire de la thèse : *Insérez du texte.*
* Financement du doctorat : ☐ Pas de financement / ☐ Financement en cours / ☐ Financement terminé
* Certaines tâches d’enseignement seront prises en charge par le·la doctorant·e (e.g. encadrement de travaux pratiques, corrections d’examen, encadrement de TFE, de projets) : *Insérez du texte afin de spécifier.*



*N’oubliez pas d’enregistrer ces tâches dans l’outil de valorisation universitaire* [*ici*](https://intranet.fplse.uliege.be/AS/)*.*

**1. Rencontres**

**1.1 Fréquence**

Les réunions auront lieu minimum *Insérez du texte* par *Insérez du texte*.

**1.2 Organisation**

Les rencontres seront initiées et organisées par : *Insérez du texte.*

Concernant les modalités pratiques, les réunions peuvent avoir lieu en : *Insérez du texte.*

**1.3 Comité de thèse**[[2]](#footnote-1)

Comme indiqué dans le [règlement du doctorat](https://www.enseignement.uliege.be/upload/docs/application/pdf/2021-06/r__doctorat_2021-2022_ca_09062021.pdf), nous sommes conscient·es que le comité de thèse doit obligatoirement se réunir au moins une fois par an et que le·la superviseur·e doit veiller à cette réunion périodique : ☐ (*cochez la case pour accord).*

Le choix des membres du comité et les réunions du comité de thèse seront organisés de la façon suivante : *Insérez du texte*.

**2. Encadrement journalier et conditions de travail**

**2.1 Suivi administratif**

La prise en charge et le suivi des procédures administratives relatives à **l’inscription ou la réinscription** seront effectués par : *Insérez du texte.*

La prise en charge et le suivi des procédures administratives relatives à **au(x) financement(s)** (voir exemples en Partie 1) seront effectués par : *Insérez du texte.*

La prise en charge et le suivi des procédures administratives relatives à **la réunion annuelle du comité de thèse** (voir exemples en Partie 1) seront effectués par : *Insérez du texte.*

La prise en charge et le suivi des procédures administratives relatives au **dépôt de la thèse** (voir exemples en Partie 1) seront effectués par : *Insérez du texte.*

La prise en charge et le suivi des procédures administratives relatives à **l’organisation de la défense** (voir exemples en Partie 1) seront effectués par : *Insérez du texte.*

**2.2 Suivi du projet**

Nous sommes d’accord sur le fait que le·la doctorant·e se devrait de contacter son·sa superviseur·e ou son encadrant·e journalier·ère en cas de **difficultés** ou de doutes concernant les démarches diverses à effectuer (voir exemples en Partie 1) : ☐ Oui, ☐ Non, *Insérez du texte.*

Nous sommes d’accord sur le fait que le·la doctorant·e se devrait de fournir des **rapports détaillés** de l’état de ses travaux : ☐ Oui, ☐ Non, *Insérez du texte.*

Nous sommes d’accord sur le fait que le·la superviseur·e se devrait de **vérifier** régulièrement que son·sa doctorant·e avance correctement et est dans les temps par rapport à la remise de thèse prévue : ☐ Oui, ☐ Non, *Insérez du texte.*

Nous déclarons avoir connaissance que l'université de Liège met des **outils et formations** à disposition des chercheur.es junior et senior, afin que celles·ceux-ci puissent régulièrement approfondir leurs compétences transversales et veiller à leur développement de carrière ([ici](https://www.recherche.uliege.be/cms/c_12381524/fr/listing-des-formations-transversales)) : ☐ Oui, ☐ Non.

**2.3 Suivi de la carrière**

Nous sommes d’accord sur le fait qu’il est souhaitable que le·la superviseur·e introduise le·la doctorant·e dans son réseau, l’aide à la réflexion sur la suite de sa carrière, le·la conseille sur les opportunités et débouchés possibles : ☐ Oui, ☐ Non, *Insérez du texte.*

**2.4 Présence à l’université**

En accord avec le (ou l’éventuel) contrat de financement et l’organisation du travail, nous sommes d’accord sur le fait que le·la doctorant·e est libre de travailler à domicile :

☐ Oui, ☐ Oui, selon des modalités à convenir en fonction de l’évolution de la thèse, ☐ Non

Nous sommes d’accord sur le fait que le·la doctorant·e est autorisé·e à avoir des flexibilités horaires : ☐ Oui, ☐ Oui, selon des modalités à convenir en fonction de l’évolution de la thèse, ☐ Non

**2.5 Conditions matérielles de travail**

Nous sommes d’accord sur le fait que le·la doctorant·e aura, d’impératifs liés à l’organisation du service, accès à un bureau : ☐ Oui, ☐ Non, *Insérez du texte.*

Nous sommes d’accord sur le fait que le·la doctorant·e aura, d’impératifs liés à l’organisation du service, accès à du matériel informatique (préciser lesquels) : ☐ Oui, ☐ Non, *Insérez du texte.*



*Accords éventuels supplémentaires : Insérez du texte.*

**2.6 Formation doctorale**

Nous avons conscience de l’importance de la formation doctorale que le·la doctorant·e doit effectuer et de la bonne communication mutuelle à avoir sur l’avancement de celle-ci : ☐ Oui, ☐ Non, *Insérez du texte.*

**2.7 Format de la thèse**

Compte tenu du règlement de doctorat du collège auquel le·la doctorant·e affilié·e, nous sommes mis d’accord sur le fait que le format de la thèse (voir exemples en Partie 1) serait le suivant : *Insérez du texte.***3. Production et encadrement scientifiques**

**3.1 Encadrement scientifique fourni par le·la superviseur·e**

Nous sommes d’accord pour que l’encadrement scientifique fourni par le·la superviseur·e comprenne (voir modalités en Partie 1, ex. Une participation active) :

* *Insérez du texte* : concernant un article scientifique ;
* *Insérez du texte* : concernant un abstract pour une conférence ;
* *Insérez du texte* : concernant une présentation pour une conférence ;
* *Insérez du texte* : concernant un poster pour une conférence ;
* *Insérez du texte* : concernant des slides de présentation hors conférence (webinar, séminaire, …)
* *Insérez du texte* : concernant des dossiers scientifiques pour des demandes de bourse/financement ;
* *Insérez du texte* : concernant les processus expérimentaux.

Des deadlines relatives à l’écriture et à la relecture (voir exemple en Partie 1) sont nécessaires et seront fixées ensemble : ☐ Oui, ☐ Non, *Insérez du texte.*

**3.2 Contenu de la production scientifique fournie par le·la doctorant·e**

En plus des minima requis par la formation doctorale (voir canvas [ici](https://www.recherche.uliege.be/cms/c_9156624/fr/formation-doctorale)), et en adéquation avec le projet de recherche, il nous semble envisageable que le·la doctorant·e puisse présenter (sous réserve de faisabilité) :

* *Insérez un chiffre* posters lors de conférences internationales ;
* *Insérez un chiffre* talks lors de conférences internationales ;
* *Insérez un chiffre* articles scientifiques dans des journaux *peer-reviewed.*

**3.3 Formation(s) complémentaire(s) à la formation doctorale**

Nous sommes d’accord sur le fait que des formations complémentaires de type « soft skills », le développement de sa carrière et de son réseau professionnel (voir exemples en Partie 1) sont nécessaires voire, indispensables au∙à la doctorant∙e : ☐ Oui, ☐ Non, *Insérez du texte.*

Le temps à y consacrer sera déterminé d’un commun accord, en fonction de l’état d’avancement de la thèse : ☐ Oui, ☐ Non, *Insérez du texte.***4. Bien-être relationnel**

 **4.1 Relation interpersonnelle**

Discuter entre nous des difficultés qui pourraient nuire au bien-être dans le cadre professionnel nous semble : *Insérez du texte.*

**4.2 Bien-être en recherche**

Nous sommes d’accord sur le fait que si des difficultés de type psycho-sociales apparaissent, celles-ci peuvent être abordées entre nous, si nous en ressentons le besoin : ☐ Oui, ☐ Non, *Insérez du texte.*

**4.3 Activités informelles au sein de l’équipe de recherche**

Nous sommes en faveur d’activités et/ou de rencontres professionnelles informelles : ☐ Oui, ☐ Non, organisées à l’initiative de et par :*Insérez du texte*

**4.4 Ressources universitaires**

Nous déclarons connaître les dispositifs mis en place si jamais le·la superviseur·e ou le·la doctorant·e éprouve des difficultés psycho-sociales personnelles et/ou professionnelles : ☐ Oui ☐ Non.

Les points sur lesquels nous sommes en désaccord ou dont nous n’avons pas encore parlé à ce jour :

|  |
| --- |

Fait à *Insérez du texte* le *Insérez du texte*.

**Signature du·de la doctorant·e Signature du·de la superviseur·e**

1. Personne qui guide le·la doctorant·e dans ses recherches, le·la forme au quotidien, à qui il·elle pose ses questions, demande de l’aide, etc [↑](#footnote-ref-0)
2. *“Un comité de thèse de trois personnes au moins accompagne le doctorant pendant son parcours.* ***Il se réunit une fois par an*** *et rencontre le doctorant pour évaluer sa progression. C’est une belle occasion de faire le point, d’exposer ses questions, de confronter les avis, de discuter du programme de l’année à venir.”* Définition issue du document "Oser le doctorat"

<https://www.recherche.uliege.be/cms/c_9200428/fr/demarrer-une-these> [↑](#footnote-ref-1)